

Saxon



Charrat



Martigny, le 22 janvier 2014

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

ValEole et les communes de Saxon et Charrat dénoncent le terrorisme idéologique des opposants

Depuis plusieurs jours, les opposants au parc éolien du Grand Chavalard redoublent d'agressivité pour convaincre les citoyens de Charrat et Saxon de refuser le projet. Dernière action réalisée: l'envoi automatique et en masse, tard le soir, d'un message téléphonique enregistré mettant en doute l'honnêteté des administrations communales. Les communes de Saxon et Charrat s'insurgent.

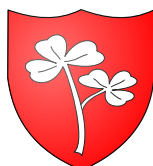
«C'est incroyable. L'utilisation de telles méthodes est inadmissible. J'ai toujours été pour le débat démocratique, mais là, on dépasse les bornes.» Bernard Troillet, président de ValEole, ne cache pas sa colère. Hier en fin de soirée, il était réveillé par une série d'appels téléphoniques de personnes affolées. Toutes semblent avoir reçu le même message. Une voix enregistrée. Un homme. Celui-ci parle de bien-être, d'urgence, accuse ValEole d'utiliser des tactiques d'intimidation et affirme que si le résultat de la votation est positif, «les promoteurs pourront ajouter autant d'éoliennes qu'ils le souhaitent». L'homme ajoute: «la raison pour laquelle je vous convoque est de vous donner une dernière chance d'obtenir une compréhension claire de ce que votre commune prévoit pour vous et vos familles au cours des 25 prochaines années. (...) Vous avez le droit d'être correctement informés. (...) Faites un effort et venez à la salle polyvalente à Charrat le 27 janvier.»

Méthode illégale, confirme l'OFCOM

«En résumé, s'insurgent Léo Farquet, président de Saxon, et Léonard Moret, président de Charrat, on nous accuse de mentir à nos citoyens, ou tout au moins de leur cacher des informations! Nous allons réagir.» Pour rappel, chaque commune a présenté le projet à sa population lors de son assemblée primaire en début d'année, et le dossier complet est disponible en consultation à la commune. Pour ce qui est du nombre d'éoliennes, le parc ne comptera que 5 machines en tout et pour tout, un engagement pris par les communes. Quant à la méthode, la directive de l'OFCOM est claire: «Dans le cas de publicité par téléphone, la conversation doit toujours être menée par une personne, même si votre numéro a été composé automatiquement. Il est par contre interdit de recourir à une machine qui vous appelle et raccroche ensuite éventuellement si aucun employé du centre d'appel n'est disponible. Il est également interdit de diffuser de la publicité à partir d'une bande enregistrée.»

Pas de promoteurs, mais un projet public!

«Le problème, explique Bernard Troillet, c'est que ça n'est qu'un des aspect de la propagande des opposants. Leurs photomontages sont erronés, les éoliennes projetées y font 200 mètres au lieu de 100, et ils diffusent une vidéo truquée! (voir encadré). Et de nous qualifier de promoteurs, c'est carrément malhonnête. ValEole appartient aux communes, qui se partagent l'actionnariat aux côtés des sociétés électriques régionales – qui elles-mêmes sont propriétés des communes.



Saxon



Charrat



Ce projet est un projet public! Je peux comprendre qu'on aime, ou pas, les éoliennes, mais qu'on arrête de mentir sur ce projet.»

Enfin, tandis que le message vocal accuse les porteurs de projet de distiller la peur, Léo Farquet tient à préciser: «Pour rappel, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire affirmait en mai 2011 déjà dans un rapport que Mühleberg et Beznau présentaient des failles importantes, et aujourd'hui même, j'entends que Berne annonce que les pastilles d'iode seront désormais distribuées dans un rayon de 50 km autour des centrale, au lieu de 20 jusqu'ici!... C'est tout de même paradoxal! Et je ne vous parle même pas du fait que ça fait des années que le nombre de cancer augmente dans notre canton et que les spécialistes se demandent si ça vient de Tchernobyl.»

Pour certains, en Belgique, en Valais, en France et ailleurs, les campagnes anti-éolien et anti-énergies renouvelables en général pourraient être alimentées par les lobbys pro-nucléaires.

>> [Nouvelle directive pour la distribution des pastilles d'iode](#)

Une vidéo belge envoyée par e-mail

Les opposants diffusent ces jours par e-mail, massivement, une vidéo représentant un projet de parc éolien, dans la province de Hainaut, en Belgique.

Celle-ci évoque des problèmes de santé et présente des personnes disant ne plus pouvoir dormir à cause des éoliennes.

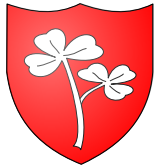
Contactée par téléphone par Léo Farquet, Aurore Tourneur, la bourgmestre d'Estinnes, village concerné, a affirmé «Cette vidéo est montée de toutes pièces et se veut complètement alarmiste. Certes, le débat a été animé au moment de décider si nous voulions ou non de ce parc, mais aujourd'hui les esprits se sont apaisés, des mesures ont été prises pour remplacer certaines fenêtres, et les 11 éoliennes ne suscitent plus aucune plainte.» A noter que les éoliennes installées dans cette province sont deux fois plus grandes que celles prévues à Charrat-Saxon.

>> Voir la [vidéo](#)

>> Coordonnées de la [bourgmestre d'Estinnes](#)

RAPPEL!

Les projets éoliens respectent les normes en vigueur en matière de bruit et sont planifiés afin d'installer les éoliennes à une distance des habitations qui les met à l'abri du bruit éventuel. Des mesures de bruit ont été réalisées durant plus de 2 mois à Charrat à proximité de l'éolienne Adonis, par un bureau spécialisé. Il en ressort que le bruit de l'éolienne est d'environ 40 dB, soit de 10 à 15 dB inférieur au bruit ambiant. Pour comparaison, la mesure de bruit à l'intérieur d'une maison, de jour, équivaut à 50 dB, et à l'intérieur d'une voiture on mesure 85 dB. A Collonges, des mesures ont été faites à proximité de la maison d'habitation de la recourante au



Saxon



Charrat



projet. Il en ressort notamment que le niveau sonore de l'éolienne est inférieur à 28 dB, et qu'elle n'est audible que pendant 2,1% de la nuit. Il faut préciser que les projets éoliens valaisans intègrent des machines de dernière génération, conçues pour être très silencieuses. D'ailleurs, aucun habitant de Charrat n'a fait part d'une quelconque nuisance depuis la mise en service de l'éolienne en juillet 2012 jusqu'à ce printemps.

Informations complémentaires:

Bernard Troillet, président de ValEole, Tél. 079 221 08 52

Léo Farquet, président de Saxon, Tél. 079 542 46 92

Léonard Moret, président de Charrat, Tél. 079 912 52 11

Paul-Alain Clivaz, resp. dpt «Energies renouvelables», SEIC-TELEDIS, Tél. 079 277 36 79